



Communiqué de presse

Partenaire de communication :
Isabelle Schmit chez Luna
Tél. : +32 2 658 02 93
GSM : +32 495 59 38 06
isabelle@luna.be

Les Restos du Cœur de Belgique en difficultés face à une coupe budgétaire de 44 % de l'aide alimentaire

La Fédération des Restos du Cœur de Belgique, s'attend à un déficit de 200 000 euros face au retrait massif des subsides publics

Fernelmont, le 16 octobre 2025 – En cette veille de la Journée mondiale du refus de la misère, les Restos du Cœur de Belgique, piliers de l'aide alimentaire sur l'ensemble du territoire belge, lancent un appel afin que le droit fondamental à l'alimentation soit respecté et protégé. Face à une coupe budgétaire historique de l'aide alimentaire, c'est l'ensemble d'un secteur déjà sous tension qui se voit fragilisé. Le budget fédéral 2026 acte en effet une baisse de 27 à 15 millions d'euros, pour les achats de denrées alimentaires. Une décision entérinée au niveau fédéral sans concertation avec le secteur et qui met en péril les services essentiels offerts à des milliers de bénéficiaires en situation de précarité.

Demain, la Journée mondiale du refus de la misère, instaurée par les Nations Unies, sera célébrée le 17 octobre, comme chaque année. Cette journée vise à faire entendre la voix des personnes en situation de pauvreté, à dénoncer les inégalités persistantes, et à rappeler que la lutte contre la précarité est une responsabilité collective. Les Restos du Cœur lancent dès lors un appel à tous — citoyens, décideurs et partenaires — afin que le droit fondamental à l'alimentation soit pleinement respecté et protégé. Affaiblir les structures d'aide alimentaire, c'est faire reculer la solidarité là où elle est la plus nécessaire. Il est urgent de reconnaître l'aide sociale et d'agir.

Réduire l'aide publique contribue à aggraver la pauvreté

En Belgique, plus de 600.000* personnes ont aujourd'hui régulièrement besoin d'aide alimentaire pour vivre dignement et 18,2 % de la population belge vit sous le seuil de pauvreté ou d'exclusion sociale**. Alors que la demande reste élevée, le budget 2026 de l'aide alimentaire gérée par le fédéral acte une réduction de 44 %, passant de 27 à 15 millions d'euros. Cela marque un retour à un niveau de financement quasi équivalent à celui d'avant la crise du COVID, à ceci près qu'entre-temps, le nombre de repas servis par les Restos du Cœur a augmenté de manière exponentielle : ils en distribuent aujourd'hui 2,5 fois plus. Cette décision, actée sans concertation avec les acteurs de terrain, pourrait entraîner la réduction ou l'arrêt de certaines activités essentielles, dès l'an prochain.

Cette décision historique menace de nombreuses familles déjà fragilisées par la précarité : Frank Duval, Président de la Fédération des Restos du Cœur de Belgique, déclare : « *Nous faisons face à une urgence devenue permanente, au point de se banaliser. Mais voir des familles, des travailleurs, des étudiants ou des retraités dépendre de l'aide alimentaire ne doit jamais devenir une normalité, ni être accepté comme une fatalité.* »

Une pression croissante sur les services et des ressources en baisse

Les 21 Restos du Cœur de Belgique, répartis sur le territoire belge, sont sous pression. Cette année, alors que l'hiver n'est pas encore là, ils ont déjà distribué plus de 1.100.000 repas et colis alimentaires avec une demande particulièrement forte durant l'été, une période habituellement plus calme. En 2024, ils avaient déjà distribué 1.631.189. Ces chiffres montrent une réalité préoccupante : la pauvreté s'installe durablement en Belgique.

Dans le même temps, les ressources diminuent : baisse des dons privés, diminution des invendus et des produits gratuits, incertitudes autour des collectes. À cela s'ajoute le retrait massif de subsides publics à partir de 2026.

Cette diminution des ressources pèse lourdement sur les finances de la Fédération des Restos du Cœur de Belgique, qui voit sa situation se détériorer d'année en année. En 2025, les prévisions annoncent déjà un déficit de 200.000 €, après une perte limitée à 50.000 € en 2024, et un déficit de 400.000 € enregistré en 2023.

Les Restos du Cœur au bord de la rupture : un droit fondamental en péril

Jusqu'à présent, la Fédération a réussi à maintenir son action malgré des pertes successives. Mais la baisse des financements annoncée pour 2026 fait peser une menace directe sur la continuité des services. Faute de ressources suffisantes, certains Restos du Cœur déjà mis à mal pourraient être contraints de réduire le nombre de jours de distribution, de limiter le nombre de repas servis, voire de fermer leurs portes.

Face à cette perspective peu réjouissante, comment les Restos du Cœur vont-ils faire ? Jusqu'à quand vont-ils tenir ?

« Derrière chaque chiffre se cache une réalité humaine. Chaque jour, des femmes, des hommes, des enfants franchissent les portes des Restos du Cœur pour un repas, un colis ou simplement un moment d'écoute. Ce sont des familles, des étudiants, des retraités, des travailleurs précaires — tous unis par un même besoin fondamental : se nourrir. Répondre à la précarité avec des moyens insuffisants, c'est devoir faire des choix impossibles là où il devrait y avoir des évidences. Réduire l'aide alimentaire n'est pas un simple ajustement budgétaire : c'est remettre en cause un droit humain essentiel. Et ce droit, nous devons le défendre avec force, car l'alimentation ne doit jamais devenir un luxe. » conclut Frank Duval.

* Fédération des Services Sociaux, 2024. ** Source Statbel 2024.



A l'attention de la rédaction :

Pour toute publication, nous vous saurions gré d'utiliser le **logo** de la Fédération des Restos du Cœur de **Belgique** (et non le logo français dont l'usage par la Fédération n'est pas autorisé en Belgique).

Si vous souhaitez de plus amples informations ou une interview avec les Restos du Cœur, veuillez contacter Isabelle Schmit chez Luna : isabelle@luna.be, +32 2 658 02 93 ou +32 495 59 38 06.

À propos de la Fédération des Restos du Cœur de Belgique

Créée en 1991, la Fédération des Restos du Cœur de Belgique est une association sans but lucratif qui offre un ensemble de services destinés à lutter contre l'exclusion : [aide alimentaire](#), [à l'éducation](#), [au logement](#), [aux soins de santé](#) et des espaces [parent\(s\)/bébé\(s\)](#).

La Fédération des Restos du Cœur de Belgique regroupe aujourd'hui 21 Restos du Cœur : 14 en Wallonie (Arlon, Charleroi, Gembloux, La Louvière, Liège, Marche, Mariembourg, Mons, Mouscron, Namur, Quiévrain-Honnelles, Val de Sambre, Verviers, Wavre), 5 en Flandre (Aarschot, Assenede, Berlaar, Oostende, Tienen), 2 à Bruxelles (Saint-Gilles et Laeken) ainsi que 5 antennes, réparties sur tout le territoire belge. Trois Restos du Cœur Mobiles délivrent par ailleurs des colis alimentaires complets en Wallonie et à Bruxelles.

Les Restos du Cœur de Belgique se composent d'une équipe d'une soixantaine de salariés et de près de 500 bénévoles. Pour de plus amples informations : www.restosducoeur.be